

Arrondissement : LE BLANC

Canton : ST-GAULTIER

Commune : RIVARENNES

Département : INDRE

Date d'envoi : 26 février 2011

TITRE : Comptes de résultats adoptés et travaux voue douce en cours

Réuni le 17 février 2011, le conseil municipal de Rivarennnes, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, a pris les décisions suivantes :

Comptes administratifs 2011:

Budget principal :

- recettes de fonctionnement : 371 761,78€
- dépenses de fonctionnement : 273 288,84€
- excédent de fonctionnement 2010 : 98 472,94€
- excédent de clôture : 352 798,71€
- recettes d'investissement : 796 922,01€
- dépenses investissement : 673 842,86€
- excédent d'investissement 2010 : 123 079,15€
- déficit de clôture : 55 211,46€
- restes à réaliser en dépenses : 132 782,94€
- restes à réaliser en recettes : 42 951,34€

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les résultats des comptes administratifs 2010 ; et décide d'affecter en réserve la somme de 145 043,06€ et dereporter en fonctionnement : 207 755,65€.

Service Assainissement :

- dépense de fonctionnement : 42 578,18€
- recettes de fonctionnement : 38 478,34€
- déficit de fonctionnement : 4 099,84€
- excédent de clôture : 41 189,74 €
- recettes d'investissement : 28 646,92€
- dépenses d'investissement : 13 935,86€
- excédent d'investissement : 14 711,06€
- excédent de clôture : 3 293,08€

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2010 du service assainissement.

Demandes de subvention :

- La commune apportera son soutien financier aux élèves de Rivarennnes fréquentant le collège de St Gaultier pour un séjour à Fillingses.
- La commune renouvelle son adhésion au C.A.U.E., à l'A.D.I.L., à l'O.D.A.S.E., à la S.P.A.(fourrière départementale animale)
- Diverses subventions sont octroyées aux associations suivantes :
Les petites mains d'abord, rassemblement modélisme et machinisme agricole, prévention routière, la cantonale, agir pour sourire, Brenne initiative, office de tourisme.

Acquisitions – travaux - conventions :

- Avis favorable est émis à la proposition émanant du conseil général pour l'acquisition de la parcelle B n°854 (657m²) sur la base de 0,45€ le m²
- La commune adhère au service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) et unanimement approuve la convention avec le conseil général.

- La signalétique commerçants artisans va être réactualisée, le devis proposé par l'entreprise Gourmelin est adopté.
- Voie douce : la réalisation du cheminement piétonnier reliant le centre bourg à la voie verte est en cours.
- Bureau Véritas est retenue pour la mission sécurité protection santé.
- Une subvention « Amendes de police » est octroyée.
- Les avenants Toffolutti (épaulement) et SPIE (éclairage) sont adoptés.
- Dans le cadre de chantiers d'insertion pour la restauration du patrimoine ; la commune accepte de participer aux côtés du parc (1 036€) pour la construction d'un muret (lotissement des ouches).
- Diagnostic « amiante – performance énergétique » pour vente immeuble 2 rue des dames ; coût : 410€

Questions diverses :

- Communauté de communes : le Maire évoque le transfert de la compétence lecture publique, le débat d'orientation budgétaire, rend compte des avancements des projets de logements, d'aménagement d'espaces publics dans le cadre de la politique cœur de village.
- La commission des chemins a arrêté les travaux d'arasement et de curage des fossés.
- Les dégâts occasionnés lors de la location de la salle polyvalente le 31 décembre dernier seront facturés au locataire (270€).
- Les élus participeront dans le cadre du développement de son urbanisation à la visite en Indre et Loire organisée par le parc naturel régional de la Brenne.
- Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'opération « courir pour la vie, courir pour curie » une délégation sera reçue le 1^{er} mars à l'Institut Curie à Paris.
- L'intervention mission diagnostic assainissement non collectif pourrait se dérouler lors du dernier trimestre de l'année. Une réunion publique à l'attention des personnes concernées devrait se tenir en septembre 2011.

Orientations budgétaires 2011 :

Le Maire propose de débattre sur les futurs investissements 2011.

Seront évoqués : la constitution d'une réserve foncière, la rénovation du terrain de jeux au cœur du bourg, les travaux de voirie, la signalétique urbaine, l'opération approche environnementale urbanisme, l'installation de bornes de camping car, l'acquisition d'une balayeuse, d'un défibrillateur, le remplacement de la chaudière (logement, cantine, mairie)....